

CONSEIL MUNICIPAL DU 17 MAI 2011

Présents : 13.

Absents excusés : Pascal DEJOUX, Pascale JABELIN (procuration à Pierre GILOUIN).

Secrétaire de séance : Michelle FERRATIER.

Ouverture du conseil : 20H30.

Le Maire propose au Conseil Municipal d'ajouter à l'ordre du jour les délibérations suivantes :

- achat de mobilier pour la bibliothèque
- achat de panneaux pour le Village botanique à la demande « Senteurs et Pivoines » et des « Amis de Chabrillan ».

Le Conseil Municipal donne son accord.

- **Délibération 1 : Subvention au Foyer du Collège Revesz-Long.**

Monsieur Guy AUDRAS, Adjoint aux finances, informe le Conseil Municipal qu'une subvention de 100€ accordée au Foyer du Collège sur l'exercice 2010 a été mandatée et annulée à plusieurs reprises (mauvais RIB en notre possession) sur le compte du Collège. Ce dernier n'est pas en mesure de reverser directement cette somme au Foyer.

Il convient donc de prendre une décision modificative pour prévoir la dépense à l'article 6574 du budget primitif 2011 et de procéder aux écritures suivantes :

- Augmentation des dépenses de 100 € à l'article 6574 « Subvention de fonctionnement aux associations »
- Diminution des dépenses de 100€ à l'article 022 « Dépenses imprévues »

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal autorise, à l'unanimité, le Maire à effectuer toutes les démarches administratives et financières relatives à cette délibération.

- **Délibération 2 : Ouverture d'une ligne de trésorerie pour une période 12 mois.**

Monsieur Guy AUDRAS, adjoint aux finances, expose au Conseil Municipal qu'il conviendrait d'ouvrir une ligne de trésorerie pour faire face à d'éventuels décalages entre les recettes et les dépenses du budget général et du budget de l'Eau et de l'Assainissement.

Il présente les différentes propositions reçues qui ont toutes en commun un renchérissement non négligeable par rapport à 2010.

En conséquence, il propose de réduire le montant initialement envisagé de 100.000€ à 60 000€ qui devrait être suffisant pour toute éventualité.

Après étude des différentes propositions, il propose l'ouverture d'une ligne de trésorerie pour un montant de 60.000€ auprès de la Caisse d'Epargne Loire Drôme Ardèche, pour une durée de 12 mois, au taux T4M + 1,50%.

Le paiement des intérêts s'effectuera chaque mois civil sur les montants utilisés, et les frais de dossier s'élèvent à 200€.

De plus une commission de non utilisation sera perçue mensuellement à hauteur de 0,10% des sommes non utilisées.

Après en avoir délibéré, le conseil Municipal, par 13 voix pour et une abstention, autorise le Maire à effectuer toutes les démarches administratives et financières y afférentes

- **Délibération 3 :**

Monsieur Guy AUDRAS, Adjoint aux finances, rappelle au Conseil Municipal que, par délibération du 30 août 2010, l'assemblée a approuvé le recours à l'agent mis à disposition par la CCVD en qualité d'ACMO (Agent chargé de la Mise en Oeuvre des règles d'hygiène et de sécurité).

Guy AUDRAS donne lecture de la lettre de mission d'ACMO concernant le champ d'intervention, la nature de la mission, l'activité et le rôle dans la collectivité, les modalités de fonctionnement et les moyens d'exercice de sa mission.

Après en avoir délibéré, par 12 voix pour, 1 voix contre et une abstention, le Conseil Municipal autorise le Maire à signer tout document relatif à cette délibération.

- **Délibération 4 :**

Monsieur le Maire donne lecture de la proposition de renouvellement du contrat de maintenance du logiciel MICRO BIB pour la gestion de la bibliothèque.

Le montant de la redevance est fixé à 424,58€ TTC pour la période du 01 juillet 2011 au 30 juin 2012.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, autorise le Maire à signer tous documents relatifs à cette délibération.

- **Délibération 5:** Monsieur le Maire propose d'acquérir des panneaux de signalisation et des plaques de rues, en remplacement des plaques existantes détériorées, et pour compléter la signalétique existante. Il présente les devis pour l'acquisition de plaques :

- de rue, rectangulaires
- de fléchage « gauche » et « droite »

Pour un montant global de 772.00€ TTC.

Une demande de subventionnement serait adressée au Programme Leader

La décision modificative suivante serait nécessaire :

- Augmenter les dépenses de 772,00€ à l'article 21758 « autres installations, matériel et outillages techniques ».
- Diminuer les dépenses à l'article 2315 « installations, matériel et outillages techniques en cours ».

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal autorise, à l'unanimité, le Maire à effectuer toutes les démarches administratives et financières relatives à cette délibération.

- **Délibération 6:** Bibliothèque - Achat mobilier

Monsieur le Maire présente une demande de mobiliers émanant de la bibliothèque. Les prix paraissant élevés pour les meubles choisis, le Conseil Municipal souhaite reporter cette délibération.

URBANISME

- demande de permis de construire :
 - o Mr Eric GUIRONNET et Melle Charlotte WAGSTAFF Quartier le Petit Montagnat : aménagement et extension d'un logement existant.
- Réponses :
 - o Permis de construire de Monsieur Pierre Christophe BARNIER : refusé.
 - o Permis de construire Monsieur Laurent GORCE : refusé.
 - o Déclaration préalable de Monsieur Roland VAUDEY : accordée.

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'un projet d'installation d'une centrale photovoltaïque de 6ha serait à l'étude sur un terrain de Réseau Ferré de France situé après le Hameau des Gilles, en limite avec Roche sur Grâne. Aucune demande officielle n'est formulée à ce jour.

TRAVAUX

- En cours :
 - o différents apports en gravier vont être réalisés.
 - o passage de l'épaveuse en cours.
 - o bouchage de nombreux trous au Quartier des Faures imminent.
 - o appel d'offre (Divajeu/Chabrillan) en cours pour les revêtements bitumeux.
- à terminer :
 - o renforcement électrique de la Croze en phase finale.
 - o panneaux visite du village en cours de réalisation.
 - o chantier de la Vaumane : reprise de la protection de la bouche incendie à refaire.
 - o le remplacement d'une pompe au forage des Jacamonds terminé
- à réaliser :

- rampe dans l'escalier face à la salle polyvalente.
- clôture de l'aire de jeux.
- installation chauffe-eau au stade.
- achat d'un défibrillateur : Patrick HERVE, conseiller municipal, a réalisé quatre études comparatives suivant les critères de choix à retenir (automatisme, assistance au massage cardiaque, robustesse.....).

INFOS DIVERSES.

- ERDF va réaliser des travaux sur le site en bordure du TGV vers le viaduc.
- Projet de consultation pour un bureau d'étude afin de réaliser une expertise du réseau d'eaux pluviales dans le cadre de l'assainissement collectif.
- Nous étudions la possibilité de prise en charge, par Totalgaz, du comptage et de la facturation des consommations de gaz. Nous sommes dans l'attente d'une proposition de contrat ainsi que de l'évaluation de travaux préalables qui seraient à réaliser.
- Les 21 et 22 mai : passage de vieilles voitures sur le territoire de la commune.
- Pierre GILOUIN, adjoint au maire, nous informe que le bulletin municipal est cours de préparation, et que pour des raisons de coût et de contraintes sur le plan pratique, la périodicité demeurera semestrielle.

L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur le Maire prononce la fin de séance à 23h50.

Compte rendu rédigé par Monsieur Guy AUDRAS, premier adjoint au maire.